

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01964

Numéro SIREN : 444 495 774

Nom ou dénomination : Capgemini Engineering Research and Development

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2022 sous le numéro de dépôt 11287



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 246 305,32 euros
145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
R.C.S. NANTERRE : 444 495 774

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des associés de la société Capgemini Engineering Research and Development,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini Engineering Research and Development relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail

à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 43 669 millions d'euros pour lesquels la durée d'utilisation n'est pas limitée, sont dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note B 1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- La note B.8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 26 avril 2022

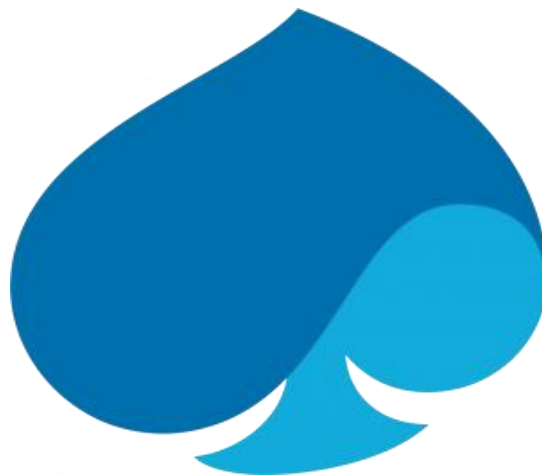
Anne-Laure ROUSSELOU

ETATS FINANCIERS AU 31 décembre 2021

Capgemini Engineering Research and Development SAS

Société par actions simplifiée

145 quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX



Sommaire

Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
B1. Immobilisations incorporelles	9
Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels :.....	9
Frais de recherche et développement :.....	9
Logiciels.....	9
B2. Immobilisations corporelles	10
B3. Immobilisations financières.....	10
B4. Créances et dettes.....	11
B5. Opérations en devises.....	11
B6. Provisions réglementées.....	11
B7. Provisions.....	11
B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations.....	11
Prestations en régie.....	11
Prestations au forfait.....	11
B9. Engagements de retraite.....	12
B10. Crédit d'impôt Recherche.....	12
B11. Changement de méthode comptable.....	12
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13
C1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
C2. Amortissements.....	13
C3. Fonds commerciaux.....	14
C4. Malis techniques sur actifs incorporels.....	14
C5. Immobilisations financières.....	15
C6. Dépréciation des postes de l'actif.....	15
C7. Etats des échéances des créances.....	16
C8. Créances représentées par des effets de commerce.....	16
C9. Produits à recevoir.....	16
C10. Comptes de régularisation.....	17
Charges constatées d'avance.....	17
Ecart de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	17
Ecart de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	17
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	18
D1. Tableau de variation des capitaux propres.....	18
D2. Tableau de variation des provisions.....	18
D3. Etats des échéances des dettes.....	19
D4. Charges à payer.....	20
D5. Comptes de régularisation.....	20
Produits constatés d'avance.....	20
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	20
E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	21
E1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	21
E2. Résultat exceptionnel.....	21
E3. Impôt sur les bénéfices.....	22

Intégration fiscale.....	22
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices.....	22
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	22
Variation de la dette future d'impôt.....	23
F. INFORMATIONS DIVERSES.....	24
F1. Effectifs moyens.....	24
F2. Identité de la société mère consolidante.....	24
F3. Engagements hors bilan.....	25
Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	25
Crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	25
F4. Liste des filiales et des participations.....	26
F5. Engagements sur le personnel.....	27
Engagements de retraite et assimilés.....	27
F6. Rémunération des organes de direction.....	28
F7. Information concernant les parties liées.....	28
G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	28

Capgemini Engineering Research and Development SAS

Bilan - Actif

En Euros	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions, brevets et droits similaires	12 727	12 427	301	636
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	65 577	16 967	48 609	48 945
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	12 026	11 019	1 007	735
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 026	11 019	1 007	735
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 290		2 290	758
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 298		7 298	6 669
Autres immobilisations financières	148		148	167
TOTAL immobilisations financières	9 737		9 737	7 594
Total Actif Immobilisé (II)	87 339	27 986	59 353	57 275
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	273		273	279
Clients et comptes rattachés	77 997	2	77 995	72 231
Autres créances	104 493		104 493	71 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	182 763	2	182 761	144 197
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 386		1 386	3 153
TOTAL Disponibilités	1 386		1 386	3 153
Charges constatées d'avance	85		85	79
Total Actif Circulant (III)	184 234	2	184 232	147 430
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	35		35	0
Total Général (I à VI)	271 609	27 988	243 620	204 705

Bilan - Passif

En Euros	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel dont versé : 15 246	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 257	41 257
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	1 525	1 525
Report à nouveau	52 182	63 025
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	814	(10 843)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	111 025	110 211
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 826	2 429
Provisions pour charges	15 218	14 436
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	18 043	16 865
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	549	484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 422	18 873
Dettes fiscales et sociales	49 679	39 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130	85
TOTAL Dettes d'exploitation	82 780	58 767
Produits constatés d'avance	31 772	18 723
TOTAL DETTES (IV)	114 552	77 490
Ecart de conversion Passif (V)		139
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	243 620	204 705

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 257	32	2 289	2 688
Production vendue biens				
Production vendue services	260 028	7 809	267 837	248 929
Chiffres d'affaires nets	262 284	7 842	270 126	251 617
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			594	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 078	1 743
Autres produits			995	450
Total des produits d'exploitation (I)			274 793	253 809
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			93 816	82 900
Impôts, taxes et versements assimilés			5 161	7 301
Salaires et traitements			124 217	125 343
Charges sociales			50 710	50 333
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	680	864
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant	Dotations aux provisions		11
	Pour risques et charges	Dotations aux provisions	3 817	2 978
Autres charges			9 763	7 472
Total des charges d'exploitation (II)			288 164	277 201
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(13 371)	(23 391)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			365	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			193	184
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	21
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			558	206
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11	21
Différences négatives de change				0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11	21
RÉSULTAT FINANCIER			546	185
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(12 825)	(23 207)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18
Reprises sur provisions et transferts de charges		7
Total des produits exceptionnels (VII)		25
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9	26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10	50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(10)	(25)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(13 649)	(12 389)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	275 351	254 040
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	274 537	264 882
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	814	(10 843)

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants concernant la société :

Aux termes des décisions du 1er avril 2021, les Associés de la Société ont approuvé l'apport partiel d'actif réalisé au bénéfice de la Société Capgemini Technology Services S.A.S. de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant à cette date sa branche d'activité de Cybersécurité Industrielle.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux principes comptables généralement admis en France et au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

B1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique (hors réévaluation).

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels.

Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels :

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial au 1er janvier 2016 ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce, les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 43 669 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants:

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) :	33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) :	9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) :	389 milliers d'euros

Ces derniers ont une durée d'utilisation non limitée.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

La valeur d'utilité du fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée, ainsi que la valeur d'utilité du poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial, sont testées au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels.

Lorsque la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, celui-ci fait l'objet d'un amortissement. Il n'existe aucune dotation aux amortissements sur l'exercice. En effet, les fonds commerciaux amortissables pour 4 382 milliers d'euros étaient déjà totalement amortis au 31 décembre 2017.

Frais de recherche et développement :

Les frais de recherche et développement sont engagés principalement pour faire évoluer des progiciels dont la société est éditrice, ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles offres et/ou solutions nécessitant des investissements lourds en méthodologies et supports. Ils sont inscrits à l'actif lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et qui ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'amortissement des frais de recherche et développement s'effectue sur 3 ans.

Logiciels

Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise ou donnent lieu à des prestations facturées à des clients sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans qui correspond à la durée d'utilité des logiciels.

B2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

• Constructions	20 à 50 ans
• Agencements et installations	3 à 15 ans
• Matériel informatique	2 à 5 ans
• Matériel de transport	3 à 5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans
• Matériel de bureau	2 à 5 ans

B3. Immobilisations financières

Les prêts figurent au bilan à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe B1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

B4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au delà des délais accordés habituellement par la société et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

B5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

B6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

B7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations:

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

B9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la durée de l'engagement. Ce taux s'élève à 0,82% au 31 décembre 2021 (contre 0,40% au 31 décembre 2020).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, et qui reporte, entre autres, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956, et augmente de 1 à 2 trimestres l'âge de départ « taux plein » pour les autres générations.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

B10. Crédit d'impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

B11. Changement de méthode comptable

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

C1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement (I)	140				140
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	65 383		54		65 437
Total immobilisations incorporelles	65 523		54		65 577
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements...					
Installations générales et agencements	5 048		224		5 272
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	1				1
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 416		338	-1	6 753
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Total immobilisations corporelles	11 464		562	-1	12 026
Acomptes					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	76 987		616	-1	77 602

C2. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 419		390		16 809
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	16 559		390		16 948
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Installations générales, agencements divers	4 520		209		4 729
Matériel de transport	1				1
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 208		81	-1	6 288
Emballages récupérables et divers					
Total amortissements sur immobilisations corporelles	10 729		290	-1	11 019
TOTAL	27 288		680	-1	27 967

C3. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
1 993	ERW - 2567_DGI/ Fonds de commerce		6	6		6
1 996	ERW - 2241_FF. cde fournisseurs		41	41		41
1 996	ERW - 2242_Redwood		88	88		88
2 001	ERW - 2426_SEAFI Fonds de commerce ERGIE		20	20		20
2 003	ERW - 2436_ Fonds de commerce IFATEC		976	976		976
2 003	ERW - 2437_ Fonds de commerce EW.PGI		2 600	2 600		2 600
2 005	ERW - 2626_ Fonds de commerce DGI		450	450		450
2 007	SINFOR - TUP SINFOR		19	19	(19)	
2 007	SINFOR - TUP SINFOR		261	261		261
2 008	ERW - 3050_ Fonds de commerce MEDIACAD		200	200		200
2 010	EURATEC – Complément de prix	40		40		40
2 014	ERW – 3848_ Fonds de commerce EURINFO		4	4		4
2 018	Fonds de commerce OLERON - Safran Engineering Services SAS	4 334		4 334		4 334
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX		4 374	4 665	9 039	(19)	9 020

C4. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
2 005	SHT - MALI TECHNIQUE DE FUSION CAP SOGETI.COM - SOGETI France		33 434	33 434		33 434
2 006	SHT - MALI TECHNIQUE DE FUSION SINFOR		9 846	9 846		9 846
2 009	EURATEC - MALI TECHNIQUE DE FUSION TUP		389	389		389
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				43 669		43 669

C5. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31 décembre 2021
Participations évaluées par mise en équivalence	0		0	0	0
Autres participations	758		1 532	0	2 290
Autres titres immobilisés	0		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	6 836		633	-22	7 446
TOTAL	7 594	0	2 165	-22	9 737

C6. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	19		0	0	19
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0		0	0	0
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0		0	0	0
Dépréciations sur titres de participations	0		0	0	0
Dépréciations sur immobilisations financières	0		0	0	0
Dépréciations sur actif immobilisé	19	0	0	0	19
Dépréciations sur stocks et encours	0		0	0	0
Dépréciations sur créances clients	14		0	-11	2
Autres dépréciations	0		0	0	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	14	0	0	-11	2
TOTAL	33	0	0	-11	21

C7. Etats des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 190 022 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2021 et se décomposent comme suit :

Etat des créances - Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 298	270	7 028
Autres immos financières	148	117	31
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	7 446	387	7 059
Clients douteux ou litigieux	3	3	
Autres créances clients	77 994	77 994	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	715	715	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133	133	
Impôts sur les bénéfices	5		5
Etat et autres collectivités	4 504	4 504	
Autres impôts			
Etat - divers	20	20	
Groupes et associés	99 019	58 622	40 397
Débiteurs divers	97	97	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	182 490	142 088	40 403
Charges constatées d'avance	85	85	
TOTAL DES CREANCES	190 022	142 560	47 462
Prêts accordés en cours d'exercice	442		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

C8. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effet de commerce dans le bilan au 31 décembre 2021.

C9. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice 2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES D'EXPLOITATION	22 705
Créances clients et comptes rattachés - Factures à émettre	21 619
Autres créances - Fournisseurs, avoirs à recevoir	97
Autres créances - Personnel, produits à recevoir	
Autres créances - Organismes sociaux, produits à recevoir	
Autres créances - Etat, produits à recevoir	988
TRESORERIE	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	22 705

C10. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Charges constatées d'avance	Au 31/12/2021		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers immobiliers et charges locatives	8		
Assurances	1		
Maintenance informatique	76		
TOTAL	85		

Ecart de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecart de conversion Actif				
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net
	31/12/2021	Ecart passif*	Couverture de change	31/12/2021	31/12/2021
Acomptes sur immobilisations					
Prêts et autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation et diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation et divers	35			35	
Total	35			35	

*Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

Ecart de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecart de conversion Passif
	Montant total
	31/12/2021
Acomptes sur immobilisations	NEANT
Prêts et autres créances immobilisées	
Créances d'exploitation et diverses	
Dettes financières	
Dettes d'exploitation et divers	
Total	

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

D1. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Suvention d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2021	15 246	1 525	6 392	34 865		63 025			(10 843)	110 210
Réduction de capital										
Fusion										
Affectation du résultat N-1						(10 843)			10 843	
Distribution de dividendes										
Autres mouvements										
Résultat de l'exercice N									814	814
Au 31/12/2021	15 246	1 525	6 392	34 865		52 182			814	111 024

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 17 728 262 actions, dont la valeur nominale s'élève à 0.86 euros, détenues à 79,96% par SAS SOGETI.

D2. Tableau de variation des provisions

Nature des provisions	Montants exprimés en milliers d'euros					
	Au 31/12/2020	Fusions et APA	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2021
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions gisements miniers et pétroliers						
Provisions investissements						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992						
Provisions implantation étranger après 1.1.1992						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)						
Provisions pour litige	1 609	(150)	1 644	-521	-34	2 547
Provisions pour garanties						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	120		227	-88	-19	240
Provisions pour pertes de change	0		35			35
Provisions pour pensions	14 436	(274)	1 908	-520	-332	15 218
Provisions pour impôts			3			3
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	700	(13)		-29	-658	
TOTAL (II)	16 865	(437)	3 817	(1 158)	(1 043)	18 043
Provisions sur immobilisations incorporelles	19					19
Provisions sur immobilisations corporelles						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur titres de participations						
Provisions sur autres immobilisations financières						
Provisions sur stocks						
Provisions sur comptes clients	14				-11	2
Autres provisions pour dépréciations						
TOTAL (III)	33				(11)	21
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 898	(437)	3 817	(1 158)	(1 054)	18 065
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 817	-2 212		
Dont dotations et reprises financières				0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Les provisions pour litiges, au 31/12/2021, sont composées de 1 287 K€ de provisions prudhommes, 497 K€ de provisions URSSAF, 387 K€ de provisions Bilan de parcours et pour 375 K€ de provisions PAT. Pour rappel, les provisions pour litiges au 31/12/2020 étaient composées pour 1 104 K€ de provisions prudhommes, 160 K€ de provisions URSSAF et pour 345 K€ de provisions PAT. Les provisions pour amendes et pénalités pour 240 K€ correspondent à des pénalités clients. Pour rappel les 120 K€ de 2020 correspondaient également à des pénalités clients. Pour rappel également, les 700 K€ des autres provisions pour risques et charges 2020 correspondaient à des provisions liées au télétravail totalement reprises fin 2021.

Les opérations renseignées dans la colonne "Fusion et APA", proviennent de l'APA Cyber réalisée au 01/04/2021.

D3. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 114 003 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2021 et se décomposent comme suit :

Etat des dettes - Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 422	32 422		
Personnel et comptes rattachés	16 368	16 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 341	16 158	183	
Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités publiques	15 348	15 348		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts	1 622	1 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	130	130		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 772	31 772		
TOTAL DES DETTES	114 003	113 819	183	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

D4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION	33 709
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 905
Dettes fiscales et sociales	27 804
DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	33 709

D5. Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit au 31 décembre 2021:

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation clients	31 772		
TOTAL	31 772		

Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Se reporter au paragraphe C10.

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 289	2 688	-15%
Production vendue biens			
Production vendue services	267 837	248 929	8%
Chiffres d'affaires nets	270 126	251 617	7%

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires	31/12/2021
France	262 284
Export	7 842
Chiffres d'affaires nets	270 126

E2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Nature	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		25
Cessions d'immobilisations		18
Autres produits sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges		7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-10	-50
Cessions d'immobilisations		-24
Autres charges sur opérations de gestion	-9	-26
Dotations aux amortissements et provisions	0	
TOTAL	-10	-25

E3. Impôt sur les bénéfices

Intégration fiscale

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT 75017 PARIS

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini DEMS France est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021	
	Résultat avant impôt	Calcul de l'impôt
Résultat courant	-12 825	0
Résultat exceptionnel	-10	0
Participation de l'exercice	0	0
Résultat comptable avant impôt	-12 834	0
Différences fiscales	-3 169	0
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt compétitivité emploi		-56
Crédit d'impôt famille		-171
Crédit d'impôt mécénat		-3
Crédit d'impôt recherche		-13 419
Rappels d'impôts		
Total	-16 003	-13 649

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
	Résultat avant impôt
Résultat net de l'exercice	814
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	(13 649)
Résultat avant impôt	(12 834)
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
Total	(12 834)

Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercices	
	31/12/2021	31/12/2020
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés		
Congés payés		
Organic	387	336
Effort construction	90	60
Provisions réglementées :		
Provision IDR	15 218	14 436
Provision pour perte de change	35	
Provision pour pertes à terminaison	375	345
Provision pour restructuration		
Autres provisions	658	280
Ecart de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	93	-4
Ecart de conversion sur opérations non couvertes	-35	139
Ecart de réévaluation des couvertures de change	-136	341
Autre provisions		
Divers :		
Désactualisation Areva	8	8
TOTAL	16 693	15 941
Taux d'impôt sur différences temporaires	28,41%	32,02%
IMPOTS DIFFERES	4 742	5 104
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables	196 136	180 131
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	55 722	57 678

F. INFORMATIONS DIVERSES

F1. Effectifs moyens

Sur l'exercice 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif par catégorie	2021
Cadres	2 375
Agents de maîtrise et techniciens	115
Employés	351
TOTAL	2 840

La société Capgemini DEMS France a fait appel, en 2021, à 2 intérimaires externes.

F2. Identité de la société mère consolidante

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E.

F3. Engagements hors bilan

Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Engagements donnés - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats) (1)	663
- Autres	
- Autres engagements donnés :	
- Engagements de locations	977
- Engagements d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E (3)	
- Titres de participations	
- Autres (2)	
TOTAL	1 640

Les cautions données correspondent à :

- une caution bancaire sur le client EDF faite sur la SG le 13/02/2017.
- Une caution bancaire sur le client ATRADIUS faite sur la BNP le 8 octobre 2019.
- Une garantie de restitution d'acomptes de responsabilité des vices sur le client ELECTRABEL faite en juillet 2018.

Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelle de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Devises	Budget	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mart to Market (K€)	Date début	Date de fin
INR	2 021	Achat	217 035	11	01/01/2021	31/03/2022
INR	2 021	Vente	77 762	-3	01/01/2021	31/03/2022
INR	2 022	Achat	565 682	-15	01/01/2022	31/03/2023
INR	2 023	Achat	279 764	89	01/01/2023	31/03/2024
INR	2 023	Vente	2 423	-1	01/01/2023	31/03/2024
INR	2 024	Achat	138 671	24	01/01/2024	31/03/2025
USD	2 021	Achat	1 346	70	01/01/2021	31/03/2022
USD	2 021	Vente	4 106	-214	01/01/2021	31/03/2022
USD	2 022	Achat	600	16	01/01/2022	31/03/2023
USD	2 022	Vente	14 200	-374	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2 021	Achat	369	33	01/01/2021	31/03/2022
GBP	2 021	Vente	373	-33	01/01/2021	31/03/2022
GBP	2 022	Achat	1 000	36	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2 022	Vente	100	-4	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2 021	Achat	22	0	01/01/2021	31/03/2022
PLN	2 021	Vente	18	0	01/01/2021	31/03/2022
PLN	2 022	Achat	25	0	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2 023	Achat	27	-1	01/01/2023	31/03/2024
PLN	2 024	Achat	9	0	01/01/2024	31/03/2025
SEK	2 021	Achat	127	0	01/01/2021	31/03/2022
SEK	2 021	Vente	125	0	01/01/2021	31/03/2022

Engagements reçus - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats)	
- Autres	
- Autres engagements reçus :	
- Garanties reçues de clients	89
- Garanties de passif sur acquisition de titres de participation	
TOTAL	89

La caution reçue correspond à la restitution d'acompte et de responsabilité de vices de la société SPIE Belgium.

Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

F4. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes reçus de la filiale
	Brute	Nette					

A. Renseignements concernant les filiales et participations

1. Filiales (+50% capital détenu)

NEANT							

2. Participations (10 à 50% du capital détenu)

NEANT							

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1. Filiales non reprises en A

a) Françaises

NEANT							

b) Etrangères

NEANT							

2. Participations non reprises en A

a) Françaises

Capgemini Technology Services SAS	2 290	2 290	0,75%	342 886	87 064	2 694 368	365

b) Etrangères

NEANT							

TOTAL	2 290	2 290					
--------------	--------------	--------------	--	--	--	--	--

F5. Engagements sur le personnel

Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 s'analyse comme suit :

Provision d'indemnités de départ à la retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Engagement de retraite	18 719	(377)	18 342
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	(4 282)	1 158	(3 124)
Coûts des services passés non financés			
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	14 437	781	15 218

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Valeur actuelle de l'engagement de retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2021	18 719
Charge d'intérêts	79
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 369
Prestations servies	(454)
Changement de périmètre	(352)
Ecart actuariel	(621)
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(398)
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 décembre 2021	18 342

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2021 est le suivant :

Impact de la provision pour indemnité de départ à la retraite sur le résultat 2021 Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1 369
Charge d'intérêts	79
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	459
Coût des services passés	
Prestations servies	(454)
Autres mouvements (curtailments)	(398)
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	1 055

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Nombre de bénéficiaires	2 741
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6
Age moyen des bénéficiaires (en années)	38

F6. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

F7. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Par décision en date du 23 février 2022, les Associés de la Société ont décidé de modifier la dénomination sociale de la Société, anciennement dénommée Capgemini DEMS France, à compter du 1er mars 2022, en « Capgemini Engineering Research and Development ».

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 246 305,32 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
444 495 774 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES **CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEINGS PRIVES** **DU 29 AVRIL 2022**

Les soussignés :

- Monsieur Stefan Ek

agissant en qualité de président de la société Sogeti, société par actions simplifiée au capital de 260 534 380 euros ayant son siège social 11, rue de Tilsitt – 75017 PARIS, identifiée sous le numéro 434 325 973 R.C.S. Paris,

- Monsieur Olivier Sevilla

agissant en qualité de président de la société Capgemini France, société par actions simplifiée au capital de 88 566 287 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 328 781 786 R.C.S. Nanterre,

lesdites sociétés Sogeti et Capgemini France agissant elles-mêmes en qualité de seuls associés (ci-après les « Associés ») de la société Capgemini DEMS France (ci-après « la Société »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- 1° - L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
- 2° - Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- 3° - Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- 4° - Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- 5° - Le texte des projets de résolutions soumises aux Associés ;
- 6° - Les statuts de la Société.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de 814 310 euros.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les Associés constatent qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2021 une charge de 139 710 euros au titre des amortissements excédentaires et 22 551 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de 162 261 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	814 319,95 Euros
Report à nouveau au 31/12/2021	52 182 473,53 Euros
Total à affecter	52 996 783,48 Euros
Dotation à la réserve légale	0 Euros
Distribution d'un dividende :	19 855 653,44 Euros
Et le solde en report à nouveau, soit :	33 141 130,04 Euros
Soit un total affecté de :	52 996 783,48 Euros

Le dividende sera mis en paiement par les soins de la Société au plus tard le **31/07/2022**.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés constatent qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur William ROZÉ à compter de ce jour, décident de renouveler ce mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue de la prochaine décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte du mandat du Commissaire aux comptes de la Société qui a été nommé par décision collective des Associés dans les termes définis ci-après :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
MAZARS S.A, titulaire	Décision collective des Associés du 30 avril 2020	4 exercices sociaux	A l'issue des décisions collectives des Associés devant statuer dans l'année 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

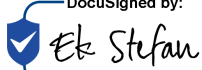
Signature électronique

Les présentes décisions collectives sont signées par les Associés au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire de services tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des copies numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Le présent document, signé électroniquement via DocuSign, (i) constitue l'original, (ii) constitue une preuve littérale au sens de l'article 1316-1 du Code civil français (c'est-à-dire qu'il a la même force probante qu'un document manuscrit signé sur papier, et (iii) sa signature électronique doit être considérée comme une signature originale.

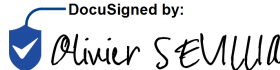
Pour Sogeti

Stefan Ek

DocuSigned by:

BF29E534C1E5421...

Pour Capgemini France

Olivier Sevilla

DocuSigned by:

A51E0DE72DD8405...



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 246 305,32 euros
145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
R.C.S. NANTERRE : 444 495 774

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des associés de la société Capgemini Engineering Research and Development,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini Engineering Research and Development relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail

à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 43 669 millions d'euros pour lesquels la durée d'utilisation n'est pas limitée, sont dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note B 1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- La note B.8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 26 avril 2022

Anne-Laure ROUSSELOU

ETATS FINANCIERS AU 31 décembre 2021

Capgemini Engineering Research and Development SAS

Société par actions simplifiée

145 quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX



Sommaire

Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
B1. Immobilisations incorporelles	9
Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels :.....	9
Frais de recherche et développement :.....	9
Logiciels.....	9
B2. Immobilisations corporelles	10
B3. Immobilisations financières.....	10
B4. Créances et dettes.....	11
B5. Opérations en devises.....	11
B6. Provisions réglementées.....	11
B7. Provisions.....	11
B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations.....	11
Prestations en régie.....	11
Prestations au forfait.....	11
B9. Engagements de retraite.....	12
B10. Crédit d'impôt Recherche.....	12
B11. Changement de méthode comptable.....	12
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13
C1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
C2. Amortissements.....	13
C3. Fonds commerciaux.....	14
C4. Malis techniques sur actifs incorporels.....	14
C5. Immobilisations financières.....	15
C6. Dépréciation des postes de l'actif.....	15
C7. Etats des échéances des créances.....	16
C8. Créances représentées par des effets de commerce.....	16
C9. Produits à recevoir.....	16
C10. Comptes de régularisation.....	17
Charges constatées d'avance.....	17
Ecart de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	17
Ecart de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	17
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	18
D1. Tableau de variation des capitaux propres.....	18
D2. Tableau de variation des provisions.....	18
D3. Etats des échéances des dettes.....	19
D4. Charges à payer.....	20
D5. Comptes de régularisation.....	20
Produits constatés d'avance.....	20
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	20
E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	21
E1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	21
E2. Résultat exceptionnel.....	21
E3. Impôt sur les bénéfices.....	22

Intégration fiscale.....	22
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices.....	22
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	22
Variation de la dette future d'impôt.....	23
F. INFORMATIONS DIVERSES.....	24
F1. Effectifs moyens.....	24
F2. Identité de la société mère consolidante.....	24
F3. Engagements hors bilan.....	25
Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	25
Crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	25
F4. Liste des filiales et des participations.....	26
F5. Engagements sur le personnel.....	27
Engagements de retraite et assimilés.....	27
F6. Rémunération des organes de direction.....	28
F7. Information concernant les parties liées.....	28
G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	28

Capgemini Engineering Research and Development SAS

Bilan - Actif

En Euros	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions, brevets et droits similaires	12 727	12 427	301	636
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	65 577	16 967	48 609	48 945
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	12 026	11 019	1 007	735
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 026	11 019	1 007	735
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 290		2 290	758
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 298		7 298	6 669
Autres immobilisations financières	148		148	167
TOTAL immobilisations financières	9 737		9 737	7 594
Total Actif Immobilisé (II)	87 339	27 986	59 353	57 275
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	273		273	279
Clients et comptes rattachés	77 997	2	77 995	72 231
Autres créances	104 493		104 493	71 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	182 763	2	182 761	144 197
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 386		1 386	3 153
TOTAL Disponibilités	1 386		1 386	3 153
Charges constatées d'avance	85		85	79
Total Actif Circulant (III)	184 234	2	184 232	147 430
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	35		35	0
Total Général (I à VI)	271 609	27 988	243 620	204 705

Bilan - Passif

En Euros	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel dont versé : 15 246	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 257	41 257
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	1 525	1 525
Report à nouveau	52 182	63 025
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	814	(10 843)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	111 025	110 211
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 826	2 429
Provisions pour charges	15 218	14 436
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	18 043	16 865
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	549	484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 422	18 873
Dettes fiscales et sociales	49 679	39 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130	85
TOTAL Dettes d'exploitation	82 780	58 767
Produits constatés d'avance	31 772	18 723
TOTAL DETTES (IV)	114 552	77 490
Ecart de conversion Passif (V)		139
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	243 620	204 705

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 257	32	2 289	2 688
Production vendue biens				
Production vendue services	260 028	7 809	267 837	248 929
Chiffres d'affaires nets	262 284	7 842	270 126	251 617
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			594	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 078	1 743
Autres produits			995	450
Total des produits d'exploitation (I)			274 793	253 809
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			93 816	82 900
Impôts, taxes et versements assimilés			5 161	7 301
Salaires et traitements			124 217	125 343
Charges sociales			50 710	50 333
			680	864
	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation	Sur actif circulant	Dotations aux provisions		11
	Pour risques et charges	Dotations aux provisions	3 817	2 978
Autres charges			9 763	7 472
Total des charges d'exploitation (II)			288 164	277 201
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(13 371)	(23 391)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			365	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			193	184
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	21
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			558	206
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11	21
Différences négatives de change				0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11	21
RÉSULTAT FINANCIER			546	185
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(12 825)	(23 207)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18
Reprises sur provisions et transferts de charges		7
Total des produits exceptionnels (VII)		25
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9	26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10	50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(10)	(25)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(13 649)	(12 389)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	275 351	254 040
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	274 537	264 882
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	814	(10 843)

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants concernant la société :

Aux termes des décisions du 1er avril 2021, les Associés de la Société ont approuvé l'apport partiel d'actif réalisé au bénéfice de la Société Capgemini Technology Services S.A.S. de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant à cette date sa branche d'activité de Cybersécurité Industrielle.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux principes comptables généralement admis en France et au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

B1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique (hors réévaluation).

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels.

Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels :

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial au 1er janvier 2016 ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce, les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 43 669 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants:

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) :	33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) :	9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) :	389 milliers d'euros

Ces derniers ont une durée d'utilisation non limitée.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

La valeur d'utilité du fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée, ainsi que la valeur d'utilité du poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial, sont testées au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels.

Lorsque la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, celui-ci fait l'objet d'un amortissement. Il n'existe aucune dotation aux amortissements sur l'exercice. En effet, les fonds commerciaux amortissables pour 4 382 milliers d'euros étaient déjà totalement amortis au 31 décembre 2017.

Frais de recherche et développement :

Les frais de recherche et développement sont engagés principalement pour faire évoluer des progiciels dont la société est éditrice, ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles offres et/ou solutions nécessitant des investissements lourds en méthodologies et supports. Ils sont inscrits à l'actif lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et qui ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'amortissement des frais de recherche et développement s'effectue sur 3 ans.

Logiciels

Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise ou donnent lieu à des prestations facturées à des clients sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans qui correspond à la durée d'utilité des logiciels.

B2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

• Constructions	20 à 50 ans
• Agencements et installations	3 à 15 ans
• Matériel informatique	2 à 5 ans
• Matériel de transport	3 à 5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans
• Matériel de bureau	2 à 5 ans

B3. Immobilisations financières

Les prêts figurent au bilan à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe B1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

B4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au delà des délais accordés habituellement par la société et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

B5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

B6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

B7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations:

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

B9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la durée de l'engagement. Ce taux s'élève à 0,82% au 31 décembre 2021 (contre 0,40% au 31 décembre 2020).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, et qui reporte, entre autres, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956, et augmente de 1 à 2 trimestres l'âge de départ « taux plein » pour les autres générations.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

B10. Crédit d'impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

B11. Changement de méthode comptable

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

C1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement (I)	140				140
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	65 383		54		65 437
Total immobilisations incorporelles	65 523		54		65 577
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements...					
Installations générales et agencements	5 048		224		5 272
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	1				1
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 416		338	-1	6 753
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Total immobilisations corporelles	11 464		562	-1	12 026
Acomptes					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	76 987		616	-1	77 602

C2. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 419		390		16 809
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	16 559		390		16 948
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Installations générales, agencements divers	4 520		209		4 729
Matériel de transport	1				1
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 208		81	-1	6 288
Emballages récupérables et divers					
Total amortissements sur immobilisations corporelles	10 729		290	-1	11 019
TOTAL	27 288		680	-1	27 967

C3. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
1 993	ERW - 2567_DGI/ Fonds de commerce		6	6		6
1 996	ERW - 2241_FF. cde fournisseurs		41	41		41
1 996	ERW - 2242_Redwood		88	88		88
2 001	ERW - 2426_SEAFI Fonds de commerce ERGIE		20	20		20
2 003	ERW - 2436_ Fonds de commerce IFATEC		976	976		976
2 003	ERW - 2437_ Fonds de commerce EW.PGI		2 600	2 600		2 600
2 005	ERW - 2626_ Fonds de commerce DGI		450	450		450
2 007	SINFOR - TUP SINFOR		19	19	(19)	
2 007	SINFOR - TUP SINFOR		261	261		261
2 008	ERW - 3050_ Fonds de commerce MEDIACAD		200	200		200
2 010	EURATEC – Complément de prix	40		40		40
2 014	ERW – 3848_ Fonds de commerce EURINFO		4	4		4
2 018	Fonds de commerce OLERON - Safran Engineering Services SAS	4 334		4 334		4 334
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX		4 374	4 665	9 039	(19)	9 020

C4. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
2 005	SHT - MALI TECHNIQUE DE FUSION CAP SOGETI.COM - SOGETI France		33 434	33 434		33 434
2 006	SHT - MALI TECHNIQUE DE FUSION SINFOR		9 846	9 846		9 846
2 009	EURATEC - MALI TECHNIQUE DE FUSION TUP		389	389		389
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				43 669		43 669

C5. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31 décembre 2021
Participations évaluées par mise en équivalence	0		0	0	0
Autres participations	758		1 532	0	2 290
Autres titres immobilisés	0		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	6 836		633	-22	7 446
TOTAL	7 594	0	2 165	-22	9 737

C6. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	19		0	0	19
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0		0	0	0
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0		0	0	0
Dépréciations sur titres de participations	0		0	0	0
Dépréciations sur immobilisations financières	0		0	0	0
Dépréciations sur actif immobilisé	19	0	0	0	19
Dépréciations sur stocks et encours	0		0	0	0
Dépréciations sur créances clients	14		0	-11	2
Autres dépréciations	0		0	0	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	14	0	0	-11	2
TOTAL	33	0	0	-11	21

C7. Etats des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 190 022 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2021 et se décomposent comme suit :

Etat des créances - Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 298	270	7 028
Autres immos financières	148	117	31
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	7 446	387	7 059
Clients douteux ou litigieux	3	3	
Autres créances clients	77 994	77 994	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	715	715	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133	133	
Impôts sur les bénéfices	5		5
Etat et autres collectivités	4 504	4 504	
Autres impôts			
Etat - divers	20	20	
Groupes et associés	99 019	58 622	40 397
Débiteurs divers	97	97	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	182 490	142 088	40 403
Charges constatées d'avance	85	85	
TOTAL DES CREANCES	190 022	142 560	47 462
Prêts accordés en cours d'exercice	442		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

C8. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effet de commerce dans le bilan au 31 décembre 2021.

C9. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice 2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES D'EXPLOITATION	22 705
Créances clients et comptes rattachés - Factures à émettre	21 619
Autres créances - Fournisseurs, avoirs à recevoir	97
Autres créances - Personnel, produits à recevoir	
Autres créances - Organismes sociaux, produits à recevoir	
Autres créances - Etat, produits à recevoir	988
TRESORERIE	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	22 705

C10. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Charges constatées d'avance	Au 31/12/2021		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers immobiliers et charges locatives	8		
Assurances	1		
Maintenance informatique	76		
TOTAL	85		

Ecart de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecart de conversion Actif				
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net
	31/12/2021	Ecart passif*	Couverture de change	31/12/2021	31/12/2021
Acomptes sur immobilisations					
Prêts et autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation et diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation et divers	35			35	
Total	35			35	

*Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

Ecart de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecart de conversion Passif
	Montant total
	31/12/2021
Acomptes sur immobilisations	NEANT
Prêts et autres créances immobilisées	
Créances d'exploitation et diverses	
Dettes financières	
Dettes d'exploitation et divers	
Total	

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

D1. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Suvention d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2021	15 246	1 525	6 392	34 865		63 025			(10 843)	110 210
Réduction de capital										
Fusion										
Affectation du résultat N-1						(10 843)			10 843	
Distribution de dividendes										
Autres mouvements										
Résultat de l'exercice N									814	814
Au 31/12/2021	15 246	1 525	6 392	34 865		52 182			814	111 024

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 17 728 262 actions, dont la valeur nominale s'élève à 0.86 euros, détenues à 79,96% par SAS SOGETI.

D2. Tableau de variation des provisions

Nature des provisions	Montants exprimés en milliers d'euros					
	Au 31/12/2020	Fusions et APA	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2021
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions gisements miniers et pétroliers						
Provisions investissements						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992						
Provisions implantation étranger après 1.1.1992						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)						
Provisions pour litige	1 609	(150)	1 644	-521	-34	2 547
Provisions pour garanties						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	120		227	-88	-19	240
Provisions pour pertes de change	0		35			35
Provisions pour pensions	14 436	(274)	1 908	-520	-332	15 218
Provisions pour impôts			3			3
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	700	(13)		-29	-658	
TOTAL (II)	16 865	(437)	3 817	(1 158)	(1 043)	18 043
Provisions sur immobilisations incorporelles	19					19
Provisions sur immobilisations corporelles						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur titres de participations						
Provisions sur autres immobilisations financières						
Provisions sur stocks						
Provisions sur comptes clients	14				-11	2
Autres provisions pour dépréciations						
TOTAL (III)	33				(11)	21
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 898	(437)	3 817	(1 158)	(1 054)	18 065
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 817	-2 212		
Dont dotations et reprises financières				0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Les provisions pour litiges, au 31/12/2021, sont composées de 1 287 K€ de provisions prudhommes, 497 K€ de provisions URSSAF, 387 K€ de provisions Bilan de parcours et pour 375 K€ de provisions PAT.

Pour rappel, les provisions pour litiges au 31/12/2020 étaient composées pour 1 104 K€ de provisions prudhommes, 160 K€ de provisions URSSAF et pour 345 K€ de provisions PAT.

Les provisions pour amendes et pénalités pour 240 K€ correspondent à des pénalités clients. Pour rappel les 120 K€ de 2020 correspondaient également à des pénalités clients.

Pour rappel également, les 700 K€ des autres provisions pour risques et charges 2020 correspondaient à des provisions liées au télétravail totalement reprises fin 2021.

Les opérations renseignées dans la colonne "Fusion et APA", proviennent de l'APA Cyber réalisée au 01/04/2021.

D3. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 114 003 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2021 et se décomposent comme suit :

Etat des dettes - Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 422	32 422		
Personnel et comptes rattachés	16 368	16 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 341	16 158	183	
Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités publiques	15 348	15 348		
Obligations cautionnées				
Autres impôts	1 622	1 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	130	130		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 772	31 772		
TOTAL DES DETTES	114 003	113 819	183	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

D4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION	33 709
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 905
Dettes fiscales et sociales	27 804
DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	33 709

D5. Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit au 31 décembre 2021:

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation clients	31 772		
TOTAL	31 772		

Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Se reporter au paragraphe C10.

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 289	2 688	-15%
Production vendue biens			
Production vendue services	267 837	248 929	8%
Chiffres d'affaires nets	270 126	251 617	7%

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires	31/12/2021
France	262 284
Export	7 842
Chiffres d'affaires nets	270 126

E2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Nature	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		25
Cessions d'immobilisations		18
Autres produits sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges		7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-10	-50
Cessions d'immobilisations		-24
Autres charges sur opérations de gestion	-9	-26
Dotations aux amortissements et provisions	0	
TOTAL	-10	-25

E3. Impôt sur les bénéfices

Intégration fiscale

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT 75017 PARIS

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini DEMS France est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021	
	Résultat avant impôt	Calcul de l'impôt
Résultat courant	-12 825	0
Résultat exceptionnel	-10	0
Participation de l'exercice	0	0
Résultat comptable avant impôt	-12 834	0
Différences fiscales	-3 169	0
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt compétitivité emploi		-56
Crédit d'impôt famille		-171
Crédit d'impôt mécénat		-3
Crédit d'impôt recherche		-13 419
Rappels d'impôts		
Total	-16 003	-13 649

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
	Résultat avant impôt
Résultat net de l'exercice	814
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	(13 649)
Résultat avant impôt	(12 834)
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
Total	(12 834)

Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercices	
	31/12/2021	31/12/2020
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés		
Congés payés		
Organic	387	336
Effort construction	90	60
Provisions réglementées :		
Provision IDR	15 218	14 436
Provision pour perte de change	35	
Provision pour pertes à terminaison	375	345
Provision pour restructuration		
Autres provisions	658	280
Ecart de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	93	-4
Ecart de conversion sur opérations non couvertes	-35	139
Ecart de réévaluation des couvertures de change	-136	341
Autre provisions		
Divers :		
Désactualisation Areva	8	8
TOTAL	16 693	15 941
Taux d'impôt sur différences temporaires	28,41%	32,02%
IMPOTS DIFFERES	4 742	5 104
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables	196 136	180 131
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	55 722	57 678

F. INFORMATIONS DIVERSES

F1. Effectifs moyens

Sur l'exercice 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif par catégorie	2021
Cadres	2 375
Agents de maîtrise et techniciens	115
Employés	351
TOTAL	2 840

La société Capgemini DEMS France a fait appel, en 2021, à 2 intérimaires externes.

F2. Identité de la société mère consolidante

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E.

F3. Engagements hors bilan

Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Engagements donnés - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats) (1)	663
- Autres	
- Autres engagements donnés :	
- Engagements de locations	977
- Engagements d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E (3)	
- Titres de participations	
- Autres (2)	
TOTAL	1 640

Les cautions données correspondent à :

- une caution bancaire sur le client EDF faite sur la SG le 13/02/2017.
- Une caution bancaire sur le client ATRADIUS faite sur la BNP le 8 octobre 2019.
- Une garantie de restitution d'acomptes de responsabilité des vices sur le client ELECTRABEL faite en juillet 2018.

Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelle de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Devises	Budget	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mart to Market (K€)	Date début	Date de fin
INR	2 021	Achat	217 035	11	01/01/2021	31/03/2022
INR	2 021	Vente	77 762	-3	01/01/2021	31/03/2022
INR	2 022	Achat	565 682	-15	01/01/2022	31/03/2023
INR	2 023	Achat	279 764	89	01/01/2023	31/03/2024
INR	2 023	Vente	2 423	-1	01/01/2023	31/03/2024
INR	2 024	Achat	138 671	24	01/01/2024	31/03/2025
USD	2 021	Achat	1 346	70	01/01/2021	31/03/2022
USD	2 021	Vente	4 106	-214	01/01/2021	31/03/2022
USD	2 022	Achat	600	16	01/01/2022	31/03/2023
USD	2 022	Vente	14 200	-374	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2 021	Achat	369	33	01/01/2021	31/03/2022
GBP	2 021	Vente	373	-33	01/01/2021	31/03/2022
GBP	2 022	Achat	1 000	36	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2 022	Vente	100	-4	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2 021	Achat	22	0	01/01/2021	31/03/2022
PLN	2 021	Vente	18	0	01/01/2021	31/03/2022
PLN	2 022	Achat	25	0	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2 023	Achat	27	-1	01/01/2023	31/03/2024
PLN	2 024	Achat	9	0	01/01/2024	31/03/2025
SEK	2 021	Achat	127	0	01/01/2021	31/03/2022
SEK	2 021	Vente	125	0	01/01/2021	31/03/2022

Engagements reçus - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats)	
- Autres	
- Autres engagements reçus :	
- Garanties reçues de clients	89
- Garanties de passif sur acquisition de titres de participation	
TOTAL	89

La caution reçue correspond à la restitution d'acompte et de responsabilité de vices de la société SPIE Belgium.

Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

F4. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes reçus de la filiale
	Brute	Nette					

A. Renseignements concernant les filiales et participations

1. Filiales (+50% capital détenu)

NEANT							

2. Participations (10 à 50% du capital détenu)

NEANT							

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1. Filiales non reprises en A

a) Françaises

NEANT							

b) Etrangères

NEANT							

2. Participations non reprises en A

a) Françaises

Capgemini Technology Services SAS	2 290	2 290	0,75%	342 886	87 064	2 694 368	365

b) Etrangères

NEANT							

TOTAL	2 290	2 290					
--------------	--------------	--------------	--	--	--	--	--

F5. Engagements sur le personnel

Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 s'analyse comme suit :

Provision d'indemnités de départ à la retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Engagement de retraite	18 719	(377)	18 342
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	(4 282)	1 158	(3 124)
Coûts des services passés non financés			
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	14 437	781	15 218

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Valeur actuelle de l'engagement de retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2021	18 719
Charge d'intérêts	79
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 369
Prestations servies	(454)
Changement de périmètre	(352)
Ecart actuariel	(621)
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(398)
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 décembre 2021	18 342

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2021 est le suivant :

Impact de la provision pour indemnité de départ à la retraite sur le résultat 2021 Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1 369
Charge d'intérêts	79
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	459
Coût des services passés	
Prestations servies	(454)
Autres mouvements (curtailments)	(398)
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	1 055

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021
Nombre de bénéficiaires	2 741
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6
Age moyen des bénéficiaires (en années)	38

F6. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

F7. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Par décision en date du 23 février 2022, les Associés de la Société ont décidé de modifier la dénomination sociale de la Société, anciennement dénommée Capgemini DEMS France, à compter du 1er mars 2022, en « Capgemini Engineering Research and Development ».